

économie



l'entreprise

Le vérificateur public, un inconnu

par André TREMBLAY
(collaboration spéciale)

Plusieurs personnes, y compris des hommes d'affaires, ne savent pas trop ce qu'est ou ce que fait un vérificateur public. Le vérificateur public est encore plus méconnu. Après avoir défini le rôle et les responsabilités du vérificateur public, nous verrons les facteurs sur lesquels on devrait se baser pour retenir ses services et aussi comment en tirer parti au maximum.

Le vérificateur public

Il existe actuellement, au Québec, trois associations de comptables. L'Ordre des comptables agréés du Québec compte le plus de membres. Les c.a. sont les seuls, à quelques exceptions près, à avoir le droit de pratiquer la vérification publique. D'après diverses législations, plusieurs entreprises et sociétés sont requises de présenter annuellement des états financiers accompagnés d'un certificat d'un vérificateur public.

Pour être comptable agréé, il faut avoir suivi des cours spécialisés de niveau universitaire, durant une période de trois ans généralement, et avoir réussi les examens de l'Ordre des c.a. Il faut aussi avoir accompli un stage de deux ans au sein d'un cabinet de c.a. accrédité à cet effet.

Présentement, 258 pour 100 des comptables agréés sont des femmes. Ce pourcentage augmente rapidement, compte tenu des effectifs d'étudiantes intéressées par cette profession.

Les c.a. qui offrent leurs services au public sont souvent désignés comme "vérificateurs publics", étant donné la prépondérance des services de vérification dans une pratique.

Ils peuvent travailler seuls ou en sociétés, lesquelles peuvent être d'envergure locale ou nationale, affiliées ou non internationalement.

Compte tenu des besoins de plus en plus variés des clients et des exigences légales et économiques, les c.a. ont tendance à se regrouper.

Le travail du c.a.

Les c.a. en vérification publique consacrent la majeure partie de leurs

efforts à vérifier des états financiers. Dans la petite et moyenne entreprise, le c.a. est toutefois souvent appelé à dresser, au préalable, les états financiers devant faire l'objet de son examen. Les c.a. reçoivent annuellement leur mandat, avec ou sans vérification statutaire, des propriétaires d'entreprises ou des actionnaires réunis en assemblée générale.

En acceptant un mandat de vérification, le c.a. doit, aux termes de la loi, faire un rapport aux actionnaires et indiquer si, à son avis, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'entreprise et les résultats de son exploitation. Pour ce faire, il doit se conformer aux normes de vérification reconnues au Canada. Il doit inclure, dans sa vérification, l'examen du système comptable, du contrôle interne et des données connexes. L'étendue de son travail est fonction de la fiabilité du système comptable et du contrôle interne.

Certains croient que le c.a. est d'abord et avant tout à la recherche de pratiques frauduleuses. Son travail n'est pas fait dans le but de déceler les détournements et autres irrégularités éventuelles. Bien entendu, son examen pourra révéler des irrégularités et, dans ce cas, il en informe ses clients.

Le c.a. peut aussi accepter un mandat d'examen d'états financiers, sans cependant que son opinion soit requise. Il produit alors, avec les états financiers, un "commentaire de l'expert-comptable". Son examen est alors limité. Il va poser des questions, faire des comparaisons et obtenir des explications concernant les états financiers.

Outre la vérification, les c.a. offrent souvent des services reliés à la comptabilité, soit: la tenue de livres, l'implantation de systèmes, le recrutement et la formation du personnel comptable.

Il est également appelé, dans les PME, à participer à la préparation des budgets et des états prévisionnels, à l'analyse des résultats financiers mensuels, à l'analyse des problèmes de financement et des occasions d'investissement. On le consulte

aussi de plus en plus sur les programmes d'aide des gouvernements. Dans tous les cas, il agit à titre de conseiller, comme il le fait aussi pour l'étude des portefeuilles d'assurances et pour l'achat, la vente ou la fusion d'entreprises.

Responsabilités professionnelles

Les comptables agréés sont, dans l'exercice de leur profession, pleinement et personnellement responsables de leur travail. Ils sont sujets à des mesures disciplinaires qui peuvent aller jusqu'à la radiation définitive de l'ordre. Les raisons pouvant justifier de telles mesures sont la faillite d'un membre ou des fautes ou omissions dans l'observance des normes professionnelles, un c.a. exprimant une opinion sans réserve sur des états financiers qu'il savait ou aurait dû savoir erronés, trompeurs, ou ne révélant pas la situation financière exacte de l'entreprise, en associant son nom à des états financiers reconnus inexacts, en donnant une opinion sans réserve sur des états financiers inexacts, en faisant de la publicité non conforme aux règles de conduite professionnelle, etc. L'ordre a toujours été et continue d'être particulièrement sévère à l'endroit de ceux qui ne se conforment pas aux exigences de la profession.

Cette sévérité est justifiée à cause des conséquences que pourraient avoir des pratiques douteuses ou manquant de rigueur. On peut en avoir une idée quand on sait le montant des poursuites — au civil — dont sont l'objet certains experts-comptables des USA. En effet, outre les mesures disciplinaires que peut imposer l'ordre à l'un de ses membres, ceux-ci peuvent être poursuivis personnellement pour les dommages que leur négligence ou des erreurs grossières peuvent avoir entraînés.

Comme on le voit, le travail du c.a. est particulièrement important et ses responsabilités y correspondent. La semaine prochaine, nous verrons comment choisir son vérificateur et tirer plein profit de ses services.

André Tremblay, c.a., est associé des firmes Tremblay, Rochette et Associés et de Price Waterhouse & Cie, comptables agréés à Québec.

Nominations à l'Hydro-Québec

Q



M. Edmond-A. Lemieux, vice-président Finances



M. Jacques Durocher, vice-président Ressources humaines



M. Paul Amyot, vice-président Programme d'équipement



M. Jean-J. Villeneuve, vice-président Production et Transport



M. Pierre Godin, vice-président Clientèle et Régions



M. Jean Boulanger, vice-président Administration



M. Marcel Couture, vice-président Information



M. André E. Gadbois, avocat en chef



M. Michel-André Demers, secrétaire



M. Marcel Jean, vérificateur général



M. Joseph Bourbeau, directeur de la Planification générale



Dr. Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche



Mme Rita Dionne-Marsolais, adjointe au président-directeur général

Le président-directeur général de l'Hydro-Québec, M. Robert A. Boyd, rend publiques les nominations approuvées récemment par le Conseil d'administration, dans le cadre de la restructuration de l'entreprise.

Sept postes de vice-président ont été créés.

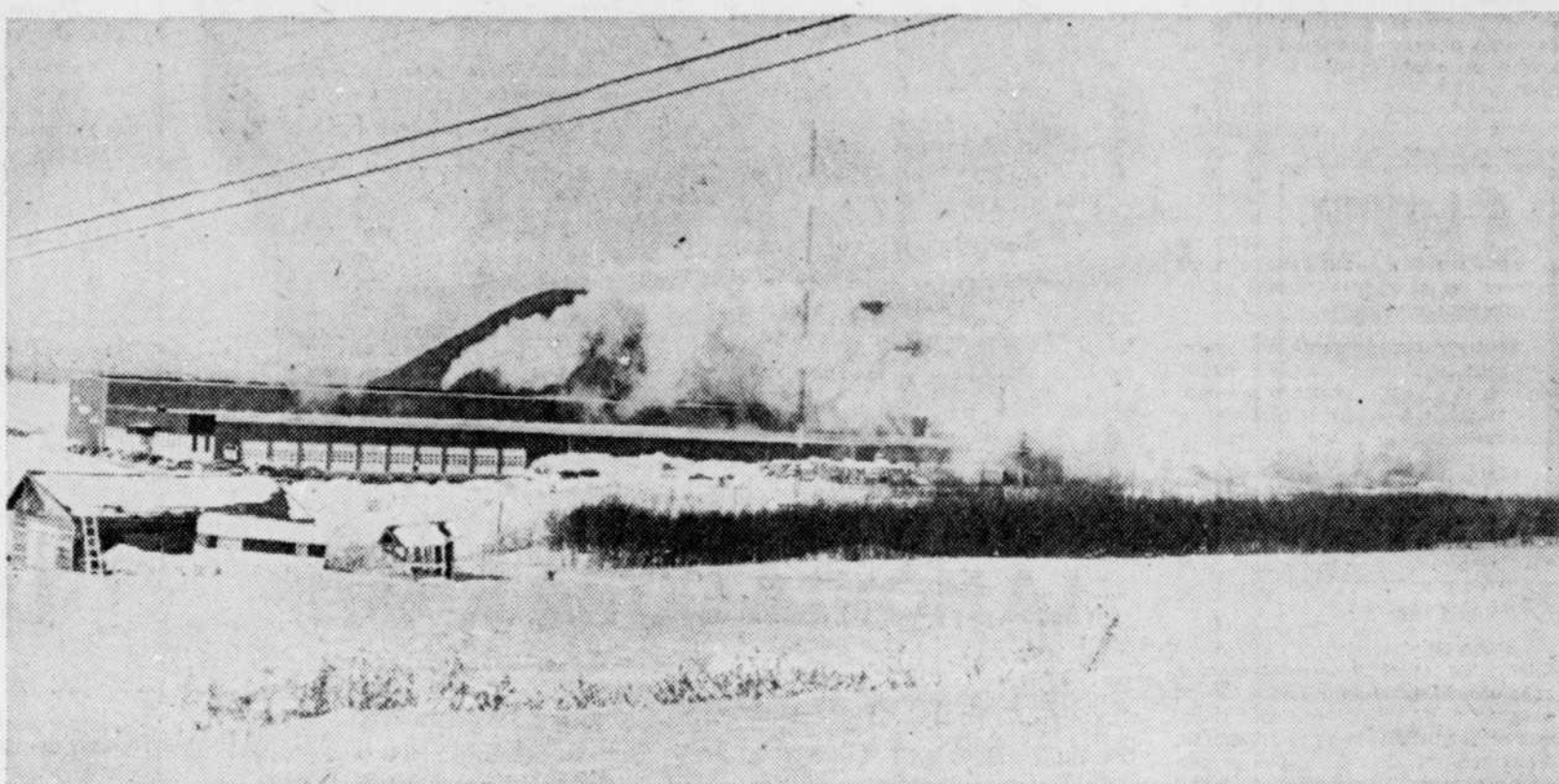
Sont nommés:

- M. Edmond-A. Lemieux, vice-président Finances;
- M. Jacques Durocher, vice-président Ressources humaines;
- M. Paul Amyot, vice-président Programme d'équipement;
- M. Jean-J. Villeneuve, vice-président Production et Transport;
- M. Pierre Godin, vice-président Clientèle et Régions;
- M. Jean Boulanger, vice-président Administration;
- M. Marcel Couture, vice-président Information.

D'autre part, M. Boyd annonce la nomination de M. André E. Gadbois au poste d'avocat en chef de l'Hydro-Québec, et confirme dans leurs postes:

- M. Michel-André Demers, secrétaire;
- M. Marcel Jean, vérificateur général;
- M. Joseph Bourbeau, directeur de la Planification générale;
- Dr. Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche;
- Mme Rita Dionne-Marsolais, adjointe au président-directeur général.

(ANN.)



Le large panache de fumée blanche qui enveloppe la cartonnerie des Papiers Cascades, à Cabano, n'est pas un élément polluant de l'environnement, étant donné que cette entreprise dispose du système anti-pollution le plus efficace du Québec, affirme-t-on.

La cartonnerie de Cabano double sa capacité

par Réal LABERGE

CABANO — La cartonnerie Papier Cascades (Cabano) Inc., va faire l'acquisition d'une presse à haut chargement qui portera sa capacité de production à 92.000 tonnes de papier cannelure, soit à près du double des 51.117 tonnes de l'année dernière, en vue de réduire d'environ \$1 million par année les déficits annuels de \$2,8 millions encourus lors de ses deux premières années d'opérations, et d'atteindre d'ici à deux ou trois ans le seuil de la rentabilité.

C'est ce qui ressort du rapport annuel présenté hier par le président de l'entreprise, M. Bernard Lemaire, à l'occasion d'une assemblée annuelle calme et sans histoire, et qui ne regroupait que 102 des 1.152 petits actionnaires du financement populaire.

Toutefois, la présence des représentants de la famille Lemaire, de Kingsey Falls, de la Société de développement industriel du Québec et de Rexford, ainsi que les procurations signées par les organismes régionaux, tels que les caisses populaires et les offices de producteurs de bois, ont porté la représentation du capital-actions à un total de 91 pour 100.

Etude de rentabilité à long terme

Le président de la cartonnerie de Cabano a notamment confirmé une décision de la société d'Etat Rexford d'entreprendre une étude sur les possibilités de rentabilité à long terme et les

conditions de survie économique de l'entreprise.

Remarquant qu'il s'agissait d'une expérience d'industrie à participation populaire à laquelle il avait personnellement accordé toute sa confiance, au départ, M. Lemaire a admis que la réussite ne venait pas aussi rapidement que prévu. Il a, par contre, insisté qu'il n'était nullement question d'abandonner, chez aucun des partenaires de la cartonnerie.

A preuve, il a signalé d'une part l'engagement pris récemment par les producteurs de bois, qui assurent en majeure partie l'approvisionnement de l'usine, de convertir en capital-actions privilégié un pourcentage représentant \$2 la corde de bois vendu à la compagnie.

La famille Lemaire a consenti un effort équivalent en acceptant également de convertir en actions privilégiées un semblable montant de ses honoraires annuels de gestion.

Il en sera de même pour Rexford et la SDI, qui ont fait part de leur intention de transformer en actions privilégiées une partie de leur prêt récent de dépannage de \$4,7 millions ou du moins les intérêts à 13 pour 100 de prêts à long terme totalisant plus de \$12 millions.

Ces changements impliquent des modifications à la structure financière de Papier Cascades (Cabano) Inc., qui feront l'objet d'une assemblée spéciale des actionnaires, au cours des prochains mois.

Quel est le meilleur régime pour vous?

Le Régime enregistré d'épargne-retraite constitue un excellent moyen d'épargner en vue de la retraite, tout en payant moins d'impôt. Ça, vous le savez déjà. Mais l'épargne-retraite, c'est aussi un choix de placements. Et savez-vous quel est le meilleur régime pour vous?

Au Montréal Trust, nous avons une équipe de spécialistes qui ont la formation et l'expérience nécessaires pour vous aider à choisir la formule de placement qui vous convient le mieux. Vous pouvez placer vos épargnes dans l'une ou l'autre des cinq sections (Certificat de placement garanti, Épargne garantie, Revenu, Actions et Hypothèques) ou encore vous pouvez diversifier vos placements en choisissant plusieurs sections ou même toutes les sections. Ce choix de placements vous permet de mieux réaliser vos objectifs. Par exemple, la Section hypothèques (qui n'est pas offerte dans la plupart des autres régimes) vous donne un rendement intéressant et la possibilité d'investir dans un portefeuille diversifié de premières hypothèques.

Par ailleurs, comme notre régime est très souple, vous pouvez, en temps opportun, transférer vos placements d'une section à une autre, pour mieux profiter des fluctuations du marché.

De plus, au Montréal Trust, quand vous placez votre argent dans un régime d'épargne-retraite, chaque dollar travaille pour vous. Il n'y a ni chargement, ni frais de participation.

Si vous désirez en savoir plus long sur le Régime d'épargne-retraite du Montréal Trust, consultez nos représentants sans tarder. Ils pourront répondre à toutes vos questions et vous aider à choisir le meilleur régime pour vous.

Quand on prend ses intérêts personnels au sérieux, on s'adresse aux bonnes personnes.

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



Sico investira \$3.5 millions à Longueuil

par Jean-Paul GAGNE

Sico Inc. investira au cours des deux prochaines années \$3,5 millions à son usine de finis industriels à Longueuil, près de Montréal. Cette somme sera utilisée pour agrandir l'usine et acheter du nouvel équipement.

Cet investissement permettra de doubler la capacité de production de l'usine, qui est actuellement de un million de gallons de peinture, teinture et vernis à usage industriel par année.

L'investissement sera réalisé sur deux ans et le nombre d'emplois créés atteindra 44 lorsque les nouvelles installations seront utilisées à leur pleine capacité d'ici cinq ans. L'usine sera alors en mesure de produire deux millions de gallons de peinture, teinture et vernis par

année. L'usine de Longueuil emploie déjà 180 personnes.

Les produits industriels ont représenté 22 pour 100 du chiffre d'affaires de Sico en 1978. C'est le secteur qui connaît la plus forte croissance, selon le vice-président aux produits industriels de la compagnie, M. Paul Parent.

Le ministère de l'Expansion économique régionale participera à l'investissement en versant une subvention de \$704,850.

Québec

Par ailleurs, Sico investira quelque \$500,000 à son usine de Québec dans le but d'accroître les facilités de production. L'emploi sera légèrement augmenté.

L'usine de Québec bénéficiera de plus d'un espace

supplémentaire qui pourra être affecté à la fois à la production et à des locaux servant aux employés, etc., à la suite du transfert de quelque 45 personnes dans des locaux au centre commercial Jadis. Les personnes déménagées sont les cadres et le personnel affectés à la gestion corporative, de même que le service de l'information, incluant le mini ordinateur.

Sico, qui appartient à 49,9 pour 100 à la Société d'investissement Desjardins, a réalisé un chiffre d'affaires de \$40 millions en 1978, en hausse de plus de 20 pour 100 sur 1977. Sico a encore accru sa part du marché canadien puisque les ventes nationales de peinture et de vernis ont augmenté de quelque 8 pour 100 seulement au cours de la même année.

POUR DE BONS PLACEMENTS

- OBLIGATIONS DIVERSES 10¼% à 10½%
- ECHEANCES SELON VOS BESOINS
- ACCEPTONS ECHANGES
- ACTIONS LISTÉES EN BOURSE

Depuis 1920 CONSULTEZ TOUJOURS:
GEOFFRION, ROBERT & GELINAS LTEE
250, Grande-Allee ouest, Québec, G1N 2H4
529-0091



l'est du québec

sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

En voiture, sur le lac Témiscouata

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — A première vue, ça semble une belle route droite et large, se prolongeant sur près de deux kilomètres entre de rassurantes balises bien alignées, de Notre-Dame-du-Lac à la berge opposée du lac Témiscouata.

Mais quand on s'y est engagé, que votre voiture doit louvoyer entre une succession de longues craquelures de deux à six pouces de large, et surtout si le hasard veut qu'aucun autre véhicule ne soit dans les parages, un frisson soudain vous parcourt l'épine dorsale, quand on se rend compte qu'on est bien au milieu d'un pont de glace... et sur 200 à 300 pieds d'eau!

Puis on se rassure, en pensant qu'à cette période-ci de l'année, à la mi-février, et après plus d'une longue semaine de -30°C, il n'y a vraiment rien à craindre: la glace au moins de trois à quatre pieds d'épaisseur; elle pourrait supporter le poids des camions!

C'est du moins ce que le maire de Notre-Dame-du-Lac, M. Jean-Jacques Roy, a expliqué d'abondance au journaliste du SOLEIL, avant de l'inviter à faire un petit tour "sur notre beau pont de glace".

Un petit oubli!

Mais le maire n'a fait qu'un petit oubli! C'est que justement une pancarte interdit l'accès du pont de glace aux camions!... Et quand on a fini de lire cette pancarte, qui ajoute un inquiétant "Passage à vos risques", votre voiture a déjà fait la glissade sur le lac!

S'il vous reste un brin de fierté et d'audace, vous n'osez pas faire demi-tour. Et vous voilà sur le pont de glace, appréhendant le double poids que va ajouter à votre voiture, celle d'un habitué des lieux, qui vient à votre rencontre à vive allure!

Taratata! Ça y est! Un sinistre craquement fait vibrer la glace et se répercute en rapides saccades. Mais rien ne se passe, votre voiture continue de rouler comme si de rien n'était!

Il paraît qu'il ne faut pas s'en faire pour autant. C'est un jeu naturel de la glace qui s'ajuste au froid, m'a-t-on charitablement averti.

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Charles-Aimé Bélanger, a eu la délicate attention... de bien me signaler que si le lac Témiscouata affiche un bon registre des noyades, il ne se souvient pas de noyades directement reliées au pont de glace!

Les moments de "sensations"

D'ailleurs, il s'agit de se faire à l'idée qu'on n'est vraiment pas à un des moments de "sensations".

C'est quoi, alors, les moments de sensations?

"Bien!... C'est quand des flaques d'eau de six pouces à un pied ont gonflé, sur un quart de mille, au printemps, ou aux dégels, comme c'est arrivé deux fois en janvier, depuis que le pont de glace a pris pour de bon!"

Ou bien, ce sont les premières journées de traversée sur le pont de glace, en fin de décembre, quand

s'y risquent les premières voitures à tenter "cet exploit qui vous fait une bonne réputation".

Ou c'est quand il n'est pas encore tombé trop de neige, et qu'à travers la glace claire comme un miroir, on peut voir l'eau et les roches du lac.

Ou encore, au début de janvier, quand la glace s'ajuste aux sautes d'humeur des grands froids et que ça craque en masse, à répétition, surtout le soir!...

Déjà fait!

Bon! Je reviens à la réalité: l'autre rive du lac Témiscouata, du

côté de Saint-Juste-du-Lac et du JAL, vient de surgir, avec sa pente passablement abrupte, à gauche du débarcadère et du bac "Le Corrègène", qui hiverne là, empêtré dans la glace.

Après tout, la traversée, ça n'a pas été mal du tout!

Et maintenant, de ces hauteurs de la rive opposée, on se dit que le maire de Notre-Dame-du-Lac a raison de vanter les charmes panoramiques de son coin de pays, et de penser à de nouveaux développements touristiques et de villégiature.

Justement, pour samedi soir, il annonçait une tournée de "sleigh

ride", au clair de lune, avec des délégués de Vacances-familles.

Détour évité de 30 kilomètres

Assez rêvé! Revenons à notre pont de glace, qui nous évitera un détour de 30 kilomètres, par Ville Dégelis, à l'extrémité est du lac.

A ne pas oublier que le lac Témiscouata fait une demi-lune de près d'une quarantaine de kilomètres, passant par Cabano, puis se dirigeant vers Saint-Michel-de-Squatec, au nord.

C'est pourquoi, de mémoire d'homme, on se souvient que le pont de glace a toujours existé, de

la fin de décembre à la fin d'avril, comme un indispensable raccourci vis-à-vis de Notre-Dame. Il y en avait même un second, dans les années 1930, à Cabano.

Une corvée, pour épaisir la glace

Et le pont de glace, face à Notre-Dame, c'est l'affaire des gens de la rive opposée, "des gars de Saint-Juste".

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac se contente de partager le paiement de la facture d'entretien, a admis le secrétaire-trésorier, M. Bélanger.

Et non! C'est pas cher, pour un pont, comme dirait Clémence Desrochers!

Car le pont de glace, c'est un travail de corvée, une fête populaire, pour la population de Saint-Juste.

Bénévolence, dès que les glaçons se rejoignent sur le lac Témiscouata, les gars de Saint-Juste accourent pour baliser le chemin, en décembre.

Puis on ira d'un procédé passablement gardé secret, qui consiste à épaisir la glace, aux endroits faibles ou de jonction des glaçons.

Trois semaines plus tard, habituellement, c'est à qui tentera la première traversée en voiture, bien entendu après avoir tâté le terrain par de multiples passages préalables, en motoneiges.

Gratuit, comme Le Corrègène

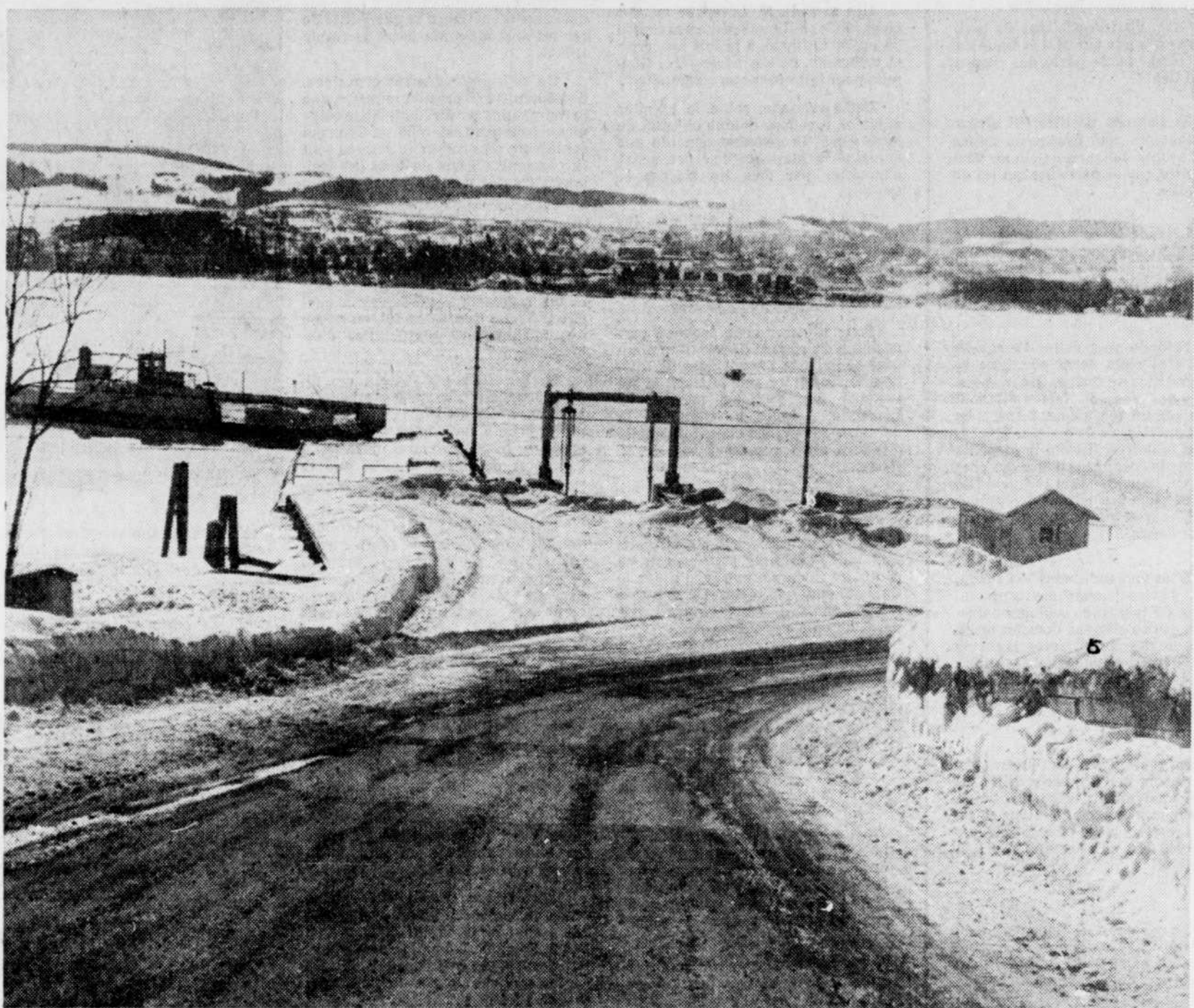
Ainsi donc, d'une rive à l'autre, c'est la traversée gratuite pendant presque dix mois par année, "depuis le temps du premier ministre Daniel Johnson", m'a précisé un connaisseur.

De fait, sauf les deux mois que durent le gel et le dégel du pont de glace, en avril et en décembre, un bac d'une capacité d'accueil de 22 voitures, "Le Corrègène", assure un service gratuit à toutes les heures, entre les deux rives du lac Témiscouata.

Hiver comme été, on peut donc facilement se balader, sans coup férir, d'une rive à l'autre du lac Témiscouata.

Sauf qu'en hiver, s'ajoute le petit "thrill" de relancer ma voiture dans une pente raide et glissante, de zigzaguer de nouveau entre les fissures du pont de glace, de frémir un instant aux bruits secs d'éclatement des glaçons, et de pouvoir dire que j'ai "marché sur les eaux".

Je vous invite à tenter l'expérience.



Le Soleil, Réal Laberge

Large et droit comme une flèche, sur un mille et quart, le pont de glace devient une voie rapide évitant un détour de 18 milles pour les habitués du secteur de Notre-Dame-du-Lac. Le chemin est balisé sur une largeur d'une trentaine de pieds.



TA SÉCURITÉ Y PENSES-TU?

Ce programme de cours en **sécurité** s'adresse à tous ceux qui oeuvrent dans l'industrie de la construction québécoise, y compris à ceux qui sont temporairement en période d'inactivité.

Le programme d'une durée de 24 heures pourra avoir lieu le jour ou le soir selon les disponibilités des salariés et les ressources des institutions.

Informez-vous auprès de votre association syndicale ou patronale, ou inscrivez-vous directement auprès de la Commission de formation professionnelle.

COMMUNIQUEZ À FRAIS VIRÉS POUR LES INTERURBAINS.

687-1265

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Borne
Québec G1N 1L9
687-3540

lot de FOURRURES A LIQUIDER

Vison - Chat sauvage - Rat musqué
Loutre - Castor - etc.

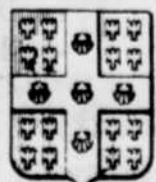
lot de chapeaux, cols et mitaines

CHOIX DE MANTEAUX
D'OCCASION **50⁰⁰** et plus

Heures d'affaires:
Lundi, mardi, mercredi, de 13h. à 17h.; jeudi et vendredi, 13h. à 21h.; samedi, 9h. à 17h.
Les jeudi, vendredi et samedi, fermé de midi à 13h.



BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.
497, 3^e Av., coin 5^e Rue, Limoulu
629-2729



LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

ADMISSIONS 79-80

SECONDAIRE I, II, IV, V

• Latin facultatif • Garçons seulement

COLLEGE I, II

• Cours généraux • Garçons et filles

Demandez votre admission:

soit en écrivant à

1, rue de la Fabrique
C.P. 460
Québec G1R 4R7

soit en téléphonant à 692-3981, poste 25

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

dans nos régions

La garderie s'en vient

THETFORD MINES — Le projet d'implantation d'une garderie pour enfants âgés de deux à six ans suit son cheminement normal à Thetford Mines. Déjà, il est acquis qu'une garderie de 40 places sera implantée dans le milieu de l'enseignement en septembre prochain.

Travaux de \$1 million

PONTBRIAND — La municipalité de Saint-Antoine de Pontbriand vient de lancer un appel d'offres pour la construction de réseaux d'égouts sanitaires (7.000 pieds) et pluviaux (3.500 pieds), l'aménagement d'un étang aéré pour l'épuration des eaux usées et le prolongement du réseau d'aqueduc (2.000 pieds) dans la rue Nadeau. Pour ces travaux dont le coût est estimé à \$1 million, la corporation municipale est assurée d'obtenir des subventions totalisant au moins \$612.000. Elle s'attend à recevoir une aide gouvernementale additionnelle du fait que le réseau d'égouts pluviaux sera construit aux abords de la route provinciale 269. L'ouverture des soumissions aura lieu le 28 février. Ce projet est à l'étude depuis 1971.

Table de concertation

SAINT-FLAVIEN — Le Conseil de la culture de la région de Québec vient de convoquer les intervenants culturels de la région de Lotbinière à une table de concertation qui aura lieu le vendredi 23 février 1979, à 19h30, à l'école de Saint-Flavien. Le CCRQ veut ainsi permettre aux intervenants d'identifier les attentes et les besoins du milieu, de connaître les ressources humaines et matérielles disponibles. À partir de ces informations, on pourra dégager des priorités d'action qui feront l'objet du mandat du comité de la zone de Lotbinière. Il s'agit de la septième table de concertation de zones que le Conseil de la culture tient au cours des douze derniers mois.

Un mauvais tour

RIMOUSKI — L'ancien directeur du bureau régional du ministère des Affaires culturelles, M. Nelson Dumais, a nié que sa candidature était considérée par les administrateurs du Musée régional de Rimouski pour succéder à M. Jean-Louis Lebreux qui vient de démissionner. Selon M. Dumais, cette rumeur a été lancée par un individu de Rimouski qui a voulu lui "jouer un sale tour".

Hommage à Lionel Piuze

THETFORD MINES — La Chambre de commerce de Thetford Mines vient de proclamer M. Lionel Piuze la personnalité de l'année 1978. Jusqu'à sa retraite l'an dernier, M. Piuze occupait le poste de vice-président et de directeur général de la compagnie minière Lac d'amiante du Québec Ltée, de Black Lake. Ingénieur, M. Piuze a oeuvré dans l'industrie minière pendant 35 années. Il a collaboré activement à des oeuvres de bienfaisance et à des mouvements pour la jeunesse.

Régie des loyers

SEPT-ÎLES — Me Jean-Yves Landry, responsable du service de la formation à la Régie des loyers du Québec, et M. Jean-Pierre Corneault, agent d'information à Communication Québec pour la Côte-Nord, ont entrepris récemment une tournée à Sept-Îles, Baie-Comeau et Schefferville, dans le but de mieux faire connaître la loi favorisant la conciliation entre propriétaires et locataires, de même que pour déceler les différents types de problèmes existant à ce chapitre dans la région. À Sept-Îles, Me Landry a affirmé que deux types de problèmes retenaient son attention: les maisons mobiles et les chambres. La loi 96, adoptée l'an dernier, protège davantage que par le passé les locataires de maisons mobiles, de même que les chambreurs.

"Québécois ou Francofuns?" se demande Viateur Beaupré

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La question s'adresse, dit-il, à tous les Québécois: les convaincus, les indécis, et à ceux qui sont "contre la marche du Québec".

Sommes-nous "Québécois ou Francofuns?" se demande carrément M. Viateur Beaupré dans le titre de son dernier ouvrage qui sera lancé mercredi soir, 21 février, à Sept-Îles, puis le 24, à Hauterive.

Le style est franc et direct. Le texte est dru, piquant, et ne laisse pas indifférent.

L'auteur s'acharne sur des hommes publics d'hier et d'aujourd'hui, surtout ceux qui ont marqué le Québec et qui ne pensent pas comme lui. Il apostrophe aussi les multinationales, et plus particulièrement l'ITT qui a fait sa marque sur la Côte-Nord.

L'homme ne vit pas seulement de fer, de titane, d'épinette noire, de Steinberg et de beurre. Son esprit et son âme aussi réclament leur

nourriture", écrit M. Beaupré dans un bref communiqué pour présenter ce livre de 245 pages.

Pour lui, les Québécois n'ont pu prendre eux-mêmes les décisions majeures qui les concernaient depuis 1760 parce qu'ils furent bloqués dans leur évolution normale comme peuple.

Deux cents ans de soumission servile, c'est assez, lance l'auteur après quelques bons mots à l'endroit de ces Québécois qui, hier encore, "vénéraient jusqu'aux culottes de la reine Victoria".

"Choisissons-nous d'être nous-mêmes, ou allons-nous continuer à être des Francofuns, c'est-à-dire des êtres bêtards, fendus en deux, qui se laissent tripoter une personnalité de mépris flasques par les grands doigts secs d'un Elliott Trudeau, avec la collaboration "impartiale" du grand bedeau Ryan?" écrit M. Beaupré.

L'auteur, après avoir avoué qu'il tirait au mortier dans son texte, qualifie son travail: "C'est un livre violemment partial". L'impartialité lui apparaît comme "la grande vertu des morts-vivants, du statu quo mortuaire".

Indépendantiste de longue date,

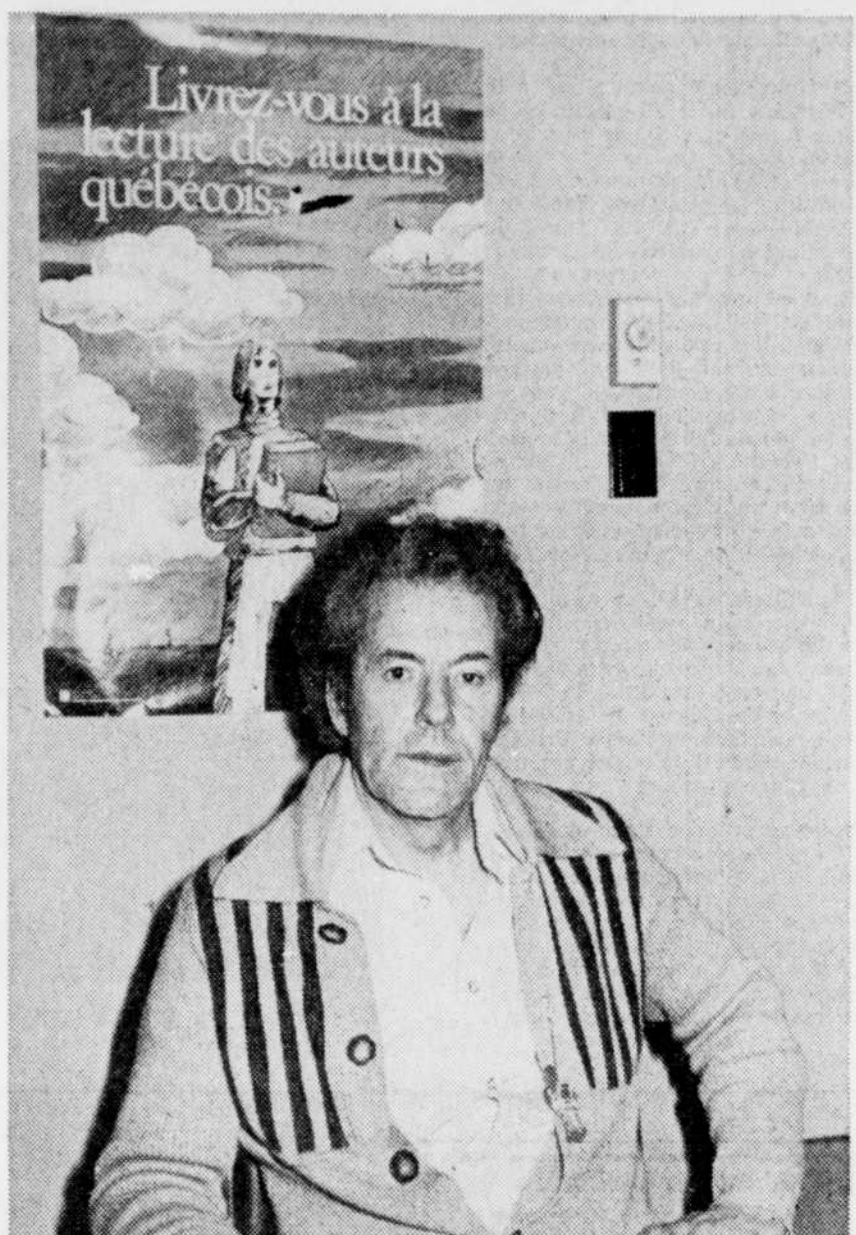
fermement convaincu, M. Beaupré considère comme "sensible et exaltant" le projet de relever le Québec. Le peuple québécois ne doit plus être "un bouffon sans nom sur les podiums internationaux".

Cet ouvrage est le neuvième que publie M. Beaupré depuis 1968; l'un de ses travaux, "L'homme ou la loi?", publié en 1972, décrivait les événements violents survenus à Sept-Îles à l'occasion du Front commun dans le secteur public et d'affrontements inter-syndicaux. Ce livre est maintenant épuisé.

M. Beaupré a entrepris, après ces événements de 1972, et avant les élections générales de 1973, d'écrire "Québécois ou Francofuns?". Il a observé la situation sociale et politique au Québec, puis a achevé sa rédaction ces derniers mois.

C'est le journal mensuel du PQ-Côte-Nord, soit Québec 1er choix, qui édite ce livre tiré à quelque 5.000 copies. Des exemplaires seront en vente à l'occasion du congrès national du Parti québécois, en mai prochain.

M. Beaupré est professeur de français au campus Mingan (Sept-Îles) du cégep régional de la Côte-Nord.



Viateur Beaupré, auteur de "Québécois ou Francofuns?"

Enquête difficile sur l'incendie du temple kung fu à Rimouski

par Lucien LATULIPPE

L'enquête sur l'incendie du temple kung fu "Shao-Lin", à Rimouski, sera des plus difficiles. Le bâtiment de trois étages a été rasé jusqu'au solage.

De plus, le gardien qui a été affecté par la fumée a perdu une partie de ses souvenirs. Michel Bisson, âgé de 19 ans et originaire de Rougemont, espère recouvrer la mémoire.

Le sergent Gonthier, de la police de Rimouski, a rencontré le jeune homme qui lui a dit ne pas se souvenir exactement de ce qui s'était passé. C'est de justesse que M. Bisson qui est un adepte du karaté a pu s'échapper.

Eveillé par des miaulements de chat, il était environ 1h30 de la nuit, M.

Bisson a réalisé que le temple était rempli de fumée. À demi asphyxié, il se souvient vaguement d'avoir brisé une vitre et il s'est retrouvé dehors, ne sachant plus par où il avait passé. Il a subi une coupure à la main.

C'est lui-même qui s'est rendu chez le deuxième voisin pour demander du secours. Il était en vêtements de nuit. Le voisin a hésité à ouvrir, ne sachant à qui il avait affaire. S'étant rendu compte qu'il y avait du feu au temple kung fu, il a ouvert à M. Bisson qui lui a demandé d'alerter les pompiers.

Propriété de M. Fernand Morneau, l'ancien hôtel Rocher-Blanc avait subi de nombreuses modifications et des rénovations étaient encore en cours. Les pertes sont estimées sommairement à \$275.000.

ANGELE BLANCHARD

Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue
Rééducation visuelle
Verres de contact

Lentilles X-Chrome (Daltonien)
Lunettes

EDIFICE BEGON - 3370, La Pérade, Ste-Foy
Via Quatre-Bourgeois (en arrière de Cooprix)

"H&R Block vous représentera auprès du bureau du revenu de votre région."

Dans l'éventualité où votre déclaration d'impôt serait mise en doute, en plus d'assumer toute responsabilité pour la préparation de votre déclaration, nous vous représenterons auprès de votre bureau régional du revenu durant toute l'année, sans frais supplémentaires. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

QUEBEC 40, St-Jean
CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg
LEVIS 41, av. Bégin
SAINT-FOY Place Naville
LES SAULES 1223, boul. Masson

Ouverts: sur semaine de 9h. à 21h.
Le samedi de 9h. à 17h.

RENDEZ-VOUS DISPONIBLE 522-7121

Sears

PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS
GALERIES CHAGNON

OUVERTS AUX HEURES NORMALES DES MAGASINS

EGALEMENT DES BUREAUX A:

SAINT-GEORGES DE BEAUCE SAINT-ANSELME RIMOUSKI
CAP-SANTÉ CHICOUTIMI

Quand le coeur vous en dit...

de Kuyper



le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

En voiture, sur le lac Témiscouata

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — A première vue, ça semble une belle route droite et large, se prolongeant sur près de deux kilomètres entre de rassurantes balises bien alignées, de Notre-Dame-du-Lac à la berge opposée du lac Témiscouata.

Mais quand on s'y est engagé, que votre voiture doit louvoyer entre une succession de longues craquelures de deux à six pouces de large, et surtout si le hasard veut qu'aucun autre véhicule ne soit dans les parages, un frisson soudain vous parcourt l'épine dorsale, quand on se rend compte qu'on est bien au milieu d'un pont de glace... et sur 200 à 300 pieds d'eau!

Puis on se rassure, en pensant qu'à cette période-ci de l'année, à la mi-février, et après plus d'une longue semaine de -30°C, il n'y a vraiment rien à craindre: la glace a au moins de trois à quatre pieds d'épaisseur; elle pourrait supporter le poids des camions!

C'est du moins ce que le maire de Notre-Dame-du-Lac, M. Jean-Jacques Roy, a expliqué d'abondance au journaliste du SOLEIL, avant de l'inviter à faire un petit tour "sur notre beau pont de glace".

Un petit oubli!

Mais le maire n'a fait qu'un petit oubli! C'est que justement une pancarte interdit l'accès du pont de glace aux camions!... Et quand on a fini de lire cette pancarte, qui ajoute un inquiétant "Passage à vos risques", votre voiture a déjà fait la glissade sur le lac!

S'il vous reste un brin de fierté et d'audace, vous n'osez pas faire demi-tour. Et vous voilà sur le pont de glace, appréhendant le double poids que va ajouter à votre voiture, celle d'un habitué des lieux, qui vient à votre rencontre à vive allure!

Taratata! Ça y est! Un sinistre craquement fait vibrer la glace et se répercute en rapides saccades. Mais rien ne se passe, votre voiture continue de rouler comme si de rien n'était!

Il paraît qu'il ne faut pas s'en faire pour autant. C'est un jeu naturel de la glace qui s'ajuste au froid, m'a-t-on charitablement averti.

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Charles-Aimé Bélanger, a eu la délicate attention... de bien me signaler que si le lac Témiscouata affiche un bon registre des noyades, il ne se souvient pas de noyades directement reliées au pont de glace!

Les moments de "sensations"

D'ailleurs, il s'agit de se faire à l'idée qu'on n'est vraiment pas à un des moments de "sensations".

C'est quoi, alors, les moments de sensations?

"Bien!... C'est quand des flaques d'eau de six pouces à un pied ont gonflé, sur un quart de mille, au printemps, ou aux dégelés, comme c'est arrivé deux fois en janvier, depuis que le pont de glace a pris pour de bon!"

Ou bien, ce sont les premières journées de traversée sur le pont de glace, en fin de décembre, quand

s'y risquent les premières voitures à tenter "cet exploit qui vous fait une bonne réputation".

Ou c'est quand il n'est pas encore tombé trop de neige, et qu'à travers la glace claire comme un miroir, on peut voir l'eau et les roches du lac.

Ou encore, au début de janvier, quand la glace s'ajuste aux sautes d'humeur des grands froids et que ça craque en masse, à répétition, surtout le soir!...

Déjà fait!

Bon! Je reviens à la réalité: l'autre rive du lac Témiscouata, du

côté de Saint-Juste-du-Lac et du JAL, vient de surgir, avec sa pente passablement abrupte, à gauche du débarcadère et du bac "Le Corrègène", qui hiverne là, empêtré dans la glace.

Après tout, la traversée, ça n'a pas été mal du tout!

Et maintenant, de ces hauteurs de la rive opposée, on se dit que le maire de Notre-Dame-du-Lac a raison de vanter les charmes panoramiques de son coin de pays, et de penser à de nouveaux développements touristiques et de villégiature.

Justement, pour samedi soir, il annonçait une tournée de "sleigh

ride", au clair de lune, avec des délégués de Vacances-familles.

Détour évité de 30 kilomètres

Assez révé! Revenons à notre pont de glace, qui nous évitera un détour de 30 kilomètres, par Ville Dégelis, à l'extrémité est du lac.

A ne pas oublier que le lac Témiscouata fait une demi-lune de près d'une quarantaine de kilomètres, passant par Cabano, puis se dirigeant vers Saint-Michel-de-Squatec, au nord.

C'est pourquoi, de mémoire d'homme, on se souvient que le pont de glace a toujours existé, de

la fin de décembre à la fin d'avril, comme un indispensable raccourci vis-à-vis de Notre-Dame. Il y en avait même un second, dans les années 1930, à Cabano.

Une corvée, pour épaissir la glace

Et le pont de glace, face à Notre-Dame, c'est l'affaire des gens de la rive opposée, "des gars de Saint-Juste".

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac se contente de partager le paiement de la facture d'entretien, a admis le secrétaire-trésorier, M. Bélanger.

Et non! C'est pas cher, pour un pont, comme dirait Clémence Desrochers!

Car le pont de glace, c'est un travail de corvée, une fête populaire, pour la population de Saint-Juste.

Bénévolence, dès que les glaçons se rejoignent sur le lac Témiscouata, les gars de Saint-Juste accourent pour baliser le chemin, en décembre.

Puis on ira d'un procédé passablement gardé secret, qui consiste à épaissir la glace, aux endroits faibles ou de jonction des glaçons.

Trois semaines plus tard, habituellement, c'est à qui tentera la première traversée en voiture, bien entendu après avoir tâté le terrain par de multiples passages préalables, en motoneiges.

Gratuit, comme Le Corrègène

Ainsi donc, d'une rive à l'autre, c'est la traversée gratuite pendant presque dix mois par année, "depuis le temps du premier ministre Daniel Johnson", m'a précisé un connaisseur.

De fait, sauf les deux mois que durent le gel et le dégel du pont de glace, en avril et en décembre, un bac d'une capacité d'accueil de 22 voitures, "Le Corrègène", assure un service gratuit à toutes les heures, entre les deux rives du lac Témiscouata.

Hiver comme été, on peut donc facilement se balader, sans coup férir, d'une rive à l'autre du lac Témiscouata.

Sauf qu'en hiver, s'ajoute le petit "thrill" de relancer ma voiture dans une pente raide et glissante, de zigzaguer de nouveau entre les fissures du pont de glace, de frémir un instant aux bruits secs d'éclatement des glaçons, et de pouvoir dire que j'ai "marché sur les eaux".

Je vous invite à tenter l'expérience.



Le Soleil, Réal Laberge

Large et droit comme une flèche, sur un mille et quart, le pont de glace devient une voie rapide évitant un détour de 18 milles pour les habitués du secteur de Notre-Dame-du-Lac. Le chemin est balisé sur une largeur d'une trentaine de pieds.



TA SÉCURITÉ Y PENSES-TU ?

Ce programme de cours en **sécurité** s'adresse à tous ceux qui oeuvrent dans l'industrie de la construction québécoise, y compris à ceux qui sont temporairement en période d'inactivité.

Le programme d'une durée de 24 heures pourra avoir lieu le jour ou le soir selon les disponibilités des salariés et les ressources des institutions.

Informez-vous auprès de votre association syndicale ou patronale, ou inscrivez-vous directement auprès de la Commission de formation professionnelle.

COMMUNIQUEZ À FRAIS VIRÉS POUR LES INTERURBAINS.

687-1265

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Borne
Québec G1N 1L9
687-3540

lot de FOURRURES A LIQUIDER

Vison - Chat sauvage - Rat musqué

Loutre - Castor - etc.

lot de chapeaux, cols et mitaines

CHOIX DE
MANTEAUX
D'OCCASION **50⁰⁰** et plus

Heures d'affaires:

Lundi, mardi, mercredi, de 13h à 17h; jeudi et vendredi, 13h à 21h; samedi, 9h à 17h; Les jeudis, vendredis et samedis, fermé de midi à 13h.

BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.
497, 3^e Av., coin 5^e Rue, Limoilou
529-2726



LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

ADMISSIONS 79-80

SECONDAIRE II, III, IV, V

• Latin facultatif • Garçons seulement

COLLEGIAT, II

• Cours généraux • Garçons et filles

Demandez votre admission:

en écrivant à 1, rue de la Fabrique

C.P. 460 Québec G1R 4R7

soit en téléphonant à 692-3981, poste 25

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

dans nos régions

La garderie s'en vient

THETFORD MINES — Le projet d'implantation d'une garderie pour enfants âgés de deux à six ans suit son chemin normal à Thetford Mines. Déjà, il est acquis qu'une garderie de 40 places sera implantée dans le milieu de l'enseignement en septembre prochain.

Travaux de \$1 million

PONTBRIAND — La municipalité de Saint-Antoine de Pontbriand vient de lancer un appel d'offres pour la construction de réseaux d'égouts sanitaires (7.000 pieds) et pluviaux (3.500 pieds), l'aménagement d'un étang aéré pour l'épuration des eaux usées et le prolongement du réseau d'aqueduc (2.000 pieds) dans la rue Nadeau. Pour ces travaux dont le coût est estimé à \$1 million, la corporation municipale est assurée d'obtenir des subventions totalisant au moins \$612.000. Elle s'attend à recevoir une aide gouvernementale additionnelle du fait que le réseau d'égouts pluviaux sera construit aux abords de la route provinciale 269. L'ouverture des soumissions aura lieu le 28 février. Ce projet est à l'étude depuis 1971.

Table de concertation

SAINT-FLAVIEN — Le Conseil de la culture de la région de Québec vient de convoquer les intervenants culturels de la région de Lotbinière à une table de concertation qui aura lieu le vendredi 23 février 1979, à 19h30, à l'école de Saint-Flavien. Le CCRQ veut ainsi permettre aux intervenants d'identifier les attentes et les besoins du milieu, de connaître les ressources humaines et matérielles disponibles. À partir de ces informations, on pourra dégager des priorités d'action qui feront l'objet du mandat du comité de la zone de Lotbinière. Il s'agit de la septième table de concertation de zones que le Conseil de la culture tient au cours des douze derniers mois.

Un mauvais tour

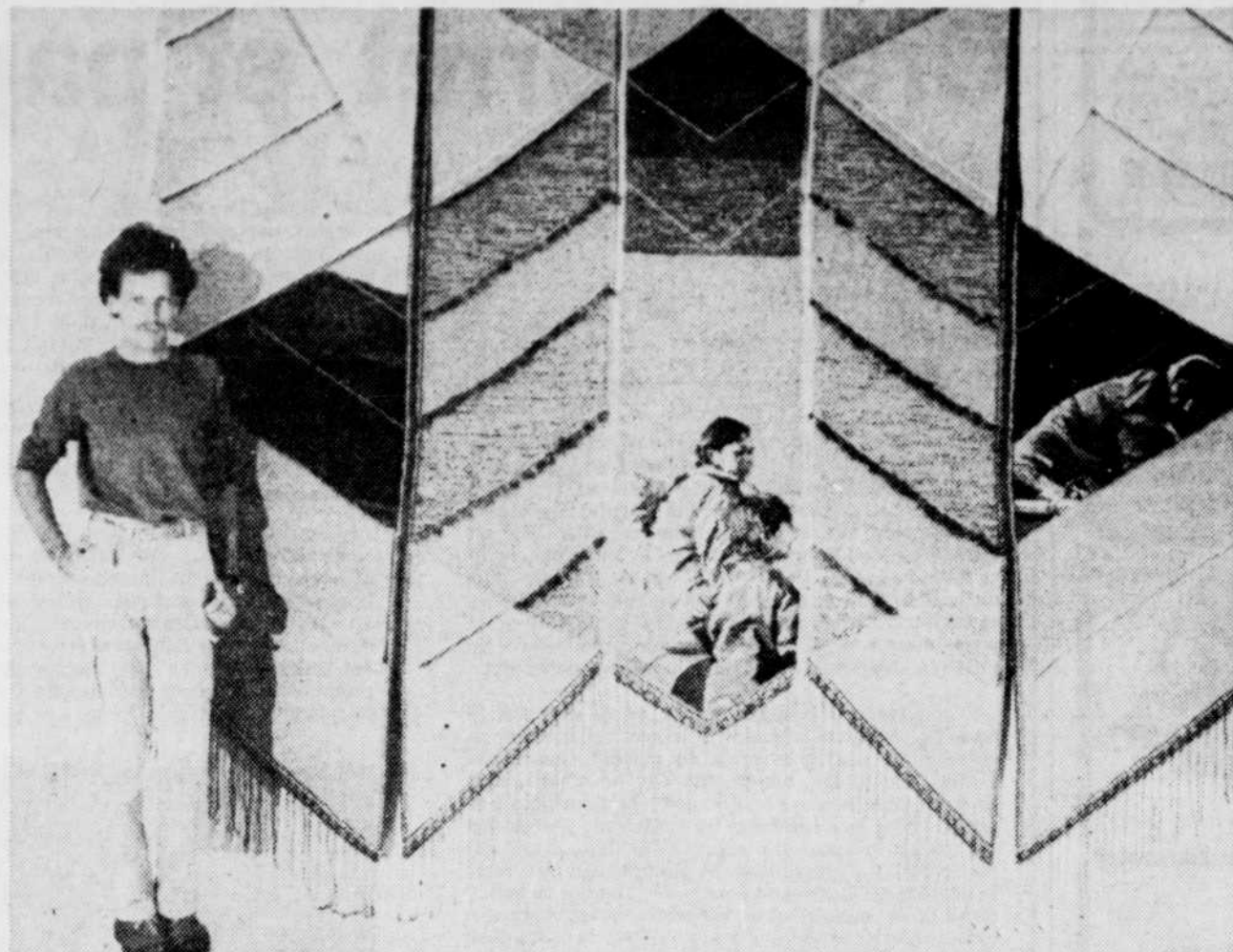
RIMOUSKI — L'ancien directeur du bureau régional du ministère des Affaires culturelles, M. Nelson Dumais, a nié que sa candidature était considérée par les administrateurs du Musée régional de Rimouski pour succéder à M. Jean-Louis Lebreux qui vient de démissionner. Selon M. Dumais, cette rumeur a été lancée par un individu de Rimouski qui a voulu lui "jouer un sale tour".

Hommage à Lionel Piuze

THETFORD MINES — La Chambre de commerce de Thetford Mines vient de proclamer M. Lionel Piuze la personnalité de l'année 1978. Jusqu'à sa retraite l'an dernier, M. Piuze occupait le poste de vice-président et de directeur général de la compagnie minière Lac d'Amiante du Québec Ltée, de Black Lake. Ingénieur, M. Piuze a œuvré dans l'industrie minière pendant 35 années. Il a collaboré activement à des œuvres de bienfaisance et à des mouvements pour la jeunesse.

Régie des loyers

SEPT-ÎLES — Me Jean-Yves Landry, responsable du service de la formation à la Régie des loyers du Québec, et M. Jean-Pierre Corneault, agent d'information à Communication Québec pour la Côte-Nord, ont entrepris récemment une tournée à Sept-Îles, Baie-Comeau et Schefferville, dans le but de mieux faire connaître la loi favorisant la conciliation entre propriétaires et locataires, de même que pour déceler les différents types de problèmes existant à ce chapitre dans la région. À Sept-Îles, Me Landry a affirmé que deux types de problèmes retenaient son attention: les maisons mobiles et les chambres. La loi 96, adoptée l'an dernier, protège davantage que par le passé les locataires de maisons mobiles, de même que les chambreurs.



L'artiste beauceron Marcel Marois près d'une imposante tapisserie tryptique "icône nordique" acquise par Rothmans du Canada.

Tournée européenne pour l'artiste Marcel Marois

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — "Je ne suis aucunement surpris des aptitudes de mon fils Marcel, car dès son jeune âge, il avait une main facile pour le dessin et réussissait tout ce qu'il voulait."

Cette remarque est celle de Mme Raphaël Marois, de Saint-Ephrem de Beauce, à l'endroit de son fils l'artiste beauceron Marcel Marois, le seul représentant du Québec en tapisserie qui accompagnera Pierre Ouvrard, un relieur québécois dans une tournée d'expositions en Europe.

Quoiqu'il réside à Québec depuis quelques années, Marcel Marois, âgé de 29 ans, et natif de Saint-Ephrem de Beauce, est depuis 1972, professeur de

tapisserie et de peinture à l'université du Québec, à Chicoutimi.

Egalement, son frère "jumeau" Lauréat Marois, est professeur en sérigraphie à l'université du Québec, à Chicoutimi.

Départ

Ce sera vers le 15 mai prochain, a déclaré au SOLEIL, Mme Raphaël Marois, que son fils Marcel avec huit autres Canadiens se rendront à Paris, pour exposer leurs œuvres au palais de l'UNESCO, au Centre culturel canadien de juin à septembre 1979, puis au Centre culturel canadien de Bruxelles et de Londres au cours de l'automne 1979 et de l'hiver 1980.

Pour l'artiste beauceron Marcel Marois, il n'en sera pas à sa première

expérience, car depuis 1971, il a participé à de nombreuses expositions, soit à Québec, Jonquière, Sainte-Foy, Chicoutimi, Scarborough (Ontario), Toronto, Montréal, Windsor (Ontario), Orford, Charlevoix et London en Ontario.

De plus, il a représenté le Québec, en 1976, pour le projet "artisanage" inclus dans le programme "art et culture" de la XXIe Olympiade à Montréal.

On a aussi appris qu'en 1975 et 1976, cet artiste de chez nous, dont le talent contribue autant à l'enrichissement de la culture, a bénéficié d'une subvention d'aide aux expositions du ministère des Affaires culturelles du Québec qui, la même année, lui offre une bourse à titre d'aide à la recherche et à la création.

Entente de principe à la Domtar

Les parties sont parvenues à une entente de principe, mardi dernier, à la table de négociations, dans le conflit qui oppose la compagnie Domtar et les 350 employés de son usine de papiers et cartons.

Les salariés ne se sont pas servis de leur droit de grève acquis depuis le 31 décembre 1978. Une assemblée générale des travailleurs aura à ratifier cette entente cette semaine. L'association qui les représente est le Syndicat national de la pulpe et du papier d'East Angus, affilié à la CSN.

Le plus récent contrat de travail est échu depuis le 31 décembre 1978. Le gouvernement avait confié ce dossier à M. Bernard Crevier, de son service de conciliation et arbitrage. Selon l'entente intervenue, la convention qui sera soumise aux salariés aura une durée de trois ans.

Thermolab s'implante à Thetford

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Une entreprise qui se spécialisera dans la fabrication de matériaux d'isolation en polyuréthane, Thermolab Ltée, est en voie d'implantation à Thetford Mines. Elle entrera en production le printemps prochain et procurera du travail à une trentaine de personnes.

Selon le président de la nouvelle compagnie, M. Marc Rousseau, de Saint-Hubert, l'usine exploitera un brevet canadien en fabriquant un genre de panneaux d'isolation qui pourront recevoir un revêtement en stuc. Selon lui, Thermolab Ltée sera le seul fabricant au Canada à mettre sur le marché un produit semblable en conformité avec les normes acceptées par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les autres actionnaires de la compagnie sont MM. Arthur Rousseau et Hervé Rousseau, de Thetford Mines et Mme Marc Rousseau.

La nouvelle industrie est en train de s'installer dans l'ancienne usine de Polybec Inc., autrefois la propriété de M. Conrad Lessard.

ANGELE BLANCHARD

Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue
Rééducation visuelle
Verres de contact

Lentilles X-Chrome (Daltonien)
Lunettes

EDIFICE BEGON - 3370, La Péraie, Ste-Foy
Via Quatre-Bourgeois (en arrière de Cooprix)

"H&R Block vous représentera auprès du bureau du revenu de votre région."

Dans l'éventualité où votre déclaration d'impôt serait mise en doute, en plus d'assumer toute responsabilité pour la préparation de votre déclaration, nous vous représenterons auprès de votre bureau régional du revenu durant toute l'année, sans frais supplémentaires. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

QUÉBEC CHARLESBOURG LEVIS
40, St-Jean Galeries Charlesbourg 41, av. Bégin
Galeries Canadienne SAINT-FOY
171, St-Vallier ouest Place Naville LES SAULES
569, de la Canadienne 3400, 4-Bourgeois 1223, boul. Masson

Ouverts: sur semaine de 9h. à 21h.
Le samedi de 9h. à 17h.

RENDEZ-VOUS DISPONIBLE 522-7121

Sears

PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS
GALERIES CHAGNON

OUVERTS AUX HEURES NORMALES DES MAGASINS

ÉGALEMENT DES BUREAUX À:

SAINT-GEORGES DE BEAUCE SAINT-ANSELME RIMOUSKI
CAP-SANTÉ CHICOUTIMI

Quand le cœur vous en dit...

de Kuiper



la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

En voiture, sur le lac Témiscouata

par Réal LABERGE

NOTRE-DAME-DU-LAC — A première vue, ça semble une belle route droite et large, se prolongeant sur près de deux kilomètres entre de rassurantes balises bien alignées, de Notre-Dame-du-Lac à la berge opposée du lac Témiscouata.

Mais quand on s'y est engagé, que votre voiture doit louvoyer entre une succession de longues craquelures de deux à six pouces de large, et surtout si le hasard veut qu'aucun autre véhicule ne soit dans les parages, un frisson soudain vous parcourt l'épine dorsale, quand on se rend compte qu'on est bien au milieu d'un pont de glace... et sur 200 à 300 pieds d'eau!

Puis on se rassure, en pensant qu'à cette période-ci de l'année, à la mi-février, et après plus d'une longue semaine de -30°C, il n'y a vraiment rien à craindre: la glace a au moins de trois à quatre pieds d'épaisseur; elle pourrait supporter le poids des camions!

C'est du moins ce que le maire de Notre-Dame-du-Lac, M. Jean-Jacques Roy, a expliqué d'abondance au journaliste du SOLEIL, avant de l'inviter à faire un petit tour "sur notre beau pont de glace".

Un petit oubli!

Mais le maire n'a fait qu'un petit oubli! C'est que justement une pancarte interdit l'accès du pont de glace aux camions!... Et quand on a fini de lire cette pancarte, qui ajoute un inquiétant "Passage à vos risques", votre voiture a déjà fait la glissade sur le lac!

S'il vous reste un brin de fierté et d'audace, vous n'osez pas faire demi-tour. Et vous voilà sur le pont de glace, appréhendant le double poids que va ajouter à votre voiture, celle d'un habitué des lieux, qui vient à votre rencontre à vive allure!

Taratata! Ça y est! Un sinistre craquement fait vibrer la glace et se répercute en rapides saccades. Mais rien ne se passe, votre voiture continue de rouler comme si de rien n'était!

Il paraît qu'il ne faut pas s'en faire pour autant. C'est un jeu naturel de la glace qui s'ajuste au froid, m'a-t-on charitablement averti.

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Charles-Aimé Bélanger, a eu la délicate attention... de bien me signaler que si le lac Témiscouata affiche un bon registre des noyades, il ne se souvient pas de noyades directement reliées au pont de glace!

Les moments de "sensations"

D'ailleurs, il s'agit de se faire à l'idée qu'on n'est vraiment pas à un des moments de "sensations".

C'est quoi, alors, les moments de sensations?

"Bien!... C'est quand des flaques d'eau de six pouces à un pied ont gonflé, sur un quart de mille, au printemps, ou aux dégels, comme c'est arrivé deux fois en janvier, depuis que le pont de glace a pris pour de bon!"

Ou bien, ce sont les premières journées de traversée sur le pont de glace, en fin de décembre, quand

s'y risquent les premières voitures à tenter "cet exploit qui vous fait une bonne réputation".

Ou c'est quand il n'est pas encore tombé trop de neige, et qu'à travers la glace claire comme un miroir, on peut voir l'eau et les roches du lac.

Ou encore, au début de janvier, quand la glace s'ajuste aux sautes d'humeur des grands froids et que ça craque en masse, à répétition, surtout le soir!...

Déjà fait!

Bon! Je reviens à la réalité: l'autre rive du lac Témiscouata, du

côté de Saint-Juste-du-Lac et du JAL, vient de surgir, avec sa pente passablement abrupte, à gauche du débarcadère et du bac "Le Corrégone", qui hiverne là, empêtré dans la glace.

Après tout, la traversée, ça n'a pas été mal du tout!

Et maintenant, de ces hauteurs de la rive opposée, on se dit que le maire de Notre-Dame-du-Lac a raison de vanter les charmes panoramiques de son coin de pays, et de penser à de nouveaux développements touristiques et de villégiature.

Justement, pour samedi soir, il annonçait une tournée de "sleigh

ride", au clair de lune, avec des délégués de Vacances-familles.

Détour évité de 30 kilomètres

Assez révé! Revenons à notre pont de glace, qui nous évitera un détour de 30 kilomètres, par Ville Dégelis, à l'extrémité est du lac.

A ne pas oublier que le lac Témiscouata fait une demi-lune de près d'une quarantaine de kilomètres, passant par Cabano, puis se dirigeant vers Saint-Michel-de-Squatec, au nord.

C'est pourquoi, de mémoire d'homme, on se souvient que le pont de glace a toujours existé, de

la fin de décembre à la fin d'avril, comme un indispensable raccourci vis-à-vis de Notre-Dame. Il y en avait même un second, dans les années 1930, à Cabano.

Une corvée, pour épaissir la glace

Et le pont de glace, face à Notre-Dame, c'est l'affaire des gens de la rive opposée, "des gars de Saint-Juste".

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac se contente de partager le paiement de la facture d'entretien, a admis le secrétaire-trésorier, M. Bélanger.

Et non! C'est pas cher, pour un pont, comme dirait Clémence Desrochers!

Car le pont de glace, c'est un travail de corvée, une fête populaire, pour la population de Saint-Juste.

Bénévolement, dès que les glaçons se rejoignent sur le lac Témiscouata, les gars de Saint-Juste accourent pour baliser le chemin, en décembre.

Puis on ira d'un procédé passablement gardé secret, qui consiste à épaissir la glace, aux endroits faibles ou de jonction des glaçons.

Trois semaines plus tard, habituellement, c'est à qui tentera la première traversée en voiture, bien entendu après avoir tâté le terrain par de multiples passages préalables, en motoneiges.

Gratuit, comme Le Corrégone

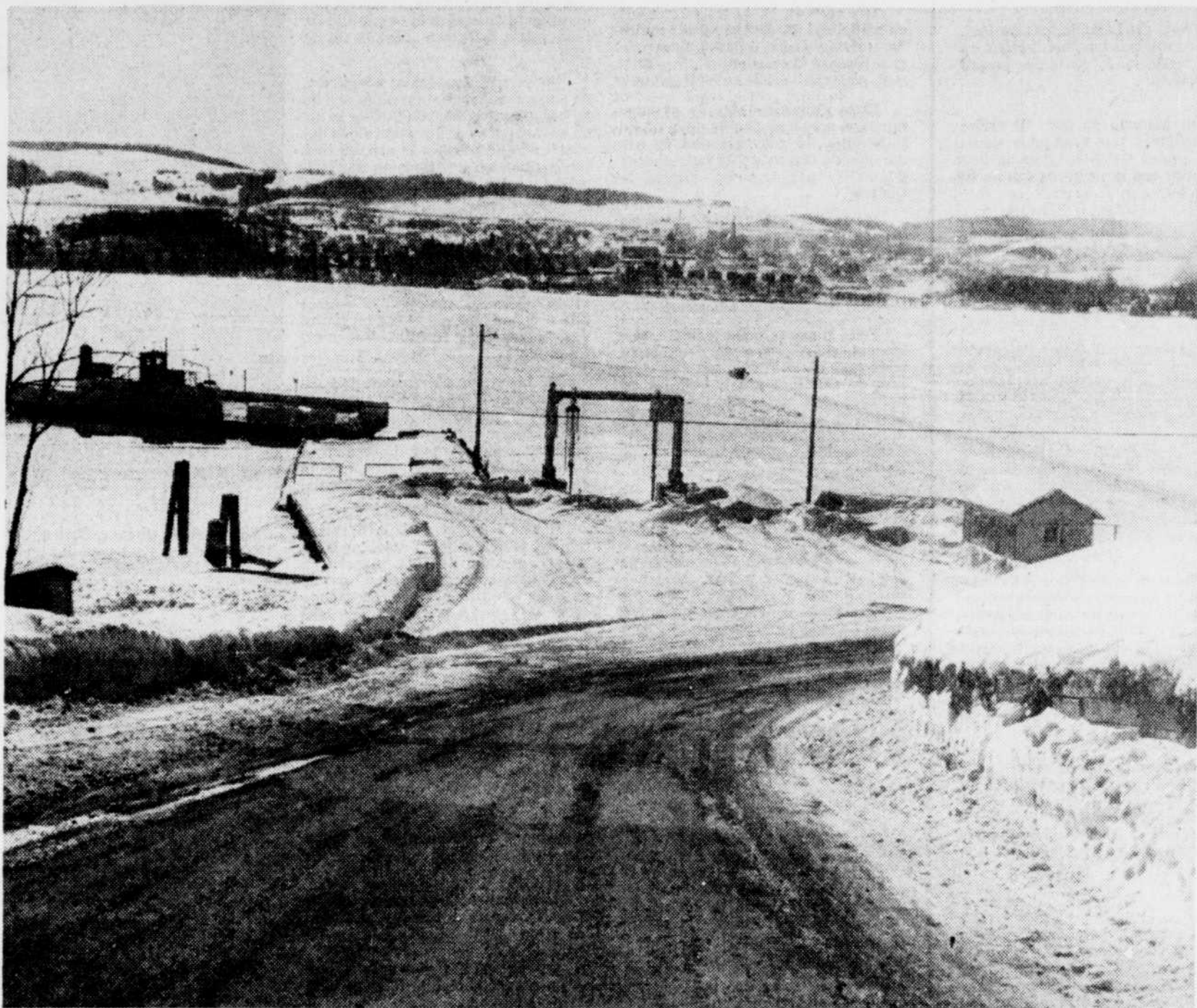
Ainsi donc, d'une rive à l'autre, c'est la traversée gratuite pendant presque dix mois par année, "depuis le temps du premier ministre Daniel Johnson", m'a précisé un connaisseur.

De fait, sauf les deux mois que durent le gel et le dégel du pont de glace, en avril et en décembre, un bac d'une capacité d'accueil de 22 voitures, "Le Corrégone", assure un service gratuit à toutes les heures, entre les deux rives du lac Témiscouata.

Hiver comme été, on peut donc facilement se balader, sans coup férir, d'une rive à l'autre du lac Témiscouata.

Sauf qu'en hiver, s'ajoute le petit "thrill" de relancer ma voiture dans une pente raide et glissante, de zigzaguer de nouveau entre les fissures du pont de glace, de frémir un instant aux bruits secs d'éclatement des glaçons, et de pouvoir dire que j'ai "marché sur les eaux".

Je vous invite à tenter l'expérience.



Le Soleil, Réal Laberge

Large et droit comme une flèche, sur un mille et quart, le pont de glace devient une voie rapide évitant un détour de 18 milles pour les habitués du secteur de Notre-Dame-du-Lac. Le chemin est balisé sur une largeur d'une trentaine de pieds.



TA SÉCURITÉ Y PENSES-TU?

Ce programme de cours en **sécurité** s'adresse à tous ceux qui oeuvrent dans l'industrie de la construction québécoise, y compris à ceux qui sont temporairement en période d'inactivité.

Le programme d'une durée de 24 heures pourra avoir lieu le jour ou le soir selon les disponibilités des salariés et les ressources des institutions.

Informez-vous auprès de votre association syndicale ou patronale, ou inscrivez-vous directement auprès de la Commission de formation professionnelle.

COMMUNIQUEZ À FRAIS VIRÉS POUR LES INTERURBAINS.

687-1265

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Borne
Québec G1N 1L9
687-3540

lot de FOURRURES A LIQUIDER

Vison - Chat sauvage - Rat musqué
Loutre - Castor - etc.

lot de chapeaux, cols et mitaines

CHOIX DE MANTEAUX
D'OCCASION **50⁰⁰** et plus

Heures d'affaires:
Lundi, mardi, mercredi, de 13h à 17h; jeudi et vendredi, 12h à 17h; samedi, 9h à 17h.
Les jeudis, vendredis et samedis, fermé de midi à 13h.



BOUTIQUE DE FOURRURES USAGÉES ENR.
497, 3e Av., coin 5e Rue, Limoilou
529-2729

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

ADMISSIONS 79-80

SECONDAIRE I, II, IV, V

• Latin facultatif • Garçons seulement

COLLEGE I, II • Garçons et filles

• Cours généraux

Demandes d'admission: écrivez à 1, rue de la Fabrique C.P. 460 Québec G1R 4R7

soit en téléphonant à 692-3981, poste 25

Un référendum protège la sortie d'oeuvres d'art à Saint-Romuald

Le Soleil, Gilles Péri

SAINT-GEORGES DE BEAUCE	SAINT-ANSELME	RIMOUSKI
CAP-SANTÉ		CHICOUTIMI

Quand le
coeur
vous en
dit...

de Kuyper

de Kuyper
25 fl oz liq 710 ml 40% alc / vol.